

Justificatif généré le 05/04/2022

Support de parution :



Date de parution :

05/04/2022

Département de publication :

(94) Val-de-Marne

URL de l'annonce :

<https://www.actu-juridique.fr/?p=285230>

N° d'annonce :

599131

HPI

Société par actions simplifiée unipersonnelle au capital de 1 €

**Siège social** : 6 rue Condorcet 94430 CHENNEVIERES-SUR-MARNE

910 786 250 R.C.S. Créteil

Aux termes du PV des Décisions du 1er avril 2022, l'Associé unique a constaté la réalisation :

– d'une réduction du capital social d'un montant de 0,90 euros, par voie de réduction de la valeur nominale des actions à 0,10 euro

– de l'apport partiel d'actif et de passif par lequel la société JTEKT HPI, Société par Actions Simplifiée au capital de 738.270 euros, sise ZI 26 rue Condorcet 94430 CHENNEVIERES SUR MARNE, RCS CRETEIL 973 201 940 a apporté à la société HPI sa branche complète d'activité dite « industrielle ». La Valeur Nette Provisoire de l'Apport est évaluée à la somme de 16.666.451 euros

– d'une augmentation du capital social d'un montant de 1.666.645,10 euros, assortie d'une prime d'apport d'un montant provisoire de 14.999.805,90 euros, par la création et l'émission de 16.666.451 actions ordinaires nouvelles de 0,10 euro de valeur nominale chacune, attribuées en totalité à la société JTEKT HPI, en rémunération de l'apport partiel d'actif

Les statuts ont été modifiés en conséquence

**Nouvelle mention** : le capital social est fixé à la somme de 1.666.645,20 euros, divisé en 16.666.452 actions de 0,10 euro de valeur nominale chacune

Mention en sera faite au RCS de CRETEIL

Vérifier la validité de l'annonce

**Code de vérification : aeGutWN17**



<https://digitalisation.actulegales.fr/#aeGutWN17>